



GROUPE	7	FONGICIDE
GROUPE	4	INSECTICIDE

**** CONTENANT ****

EMESTO QUANTUM
FONGICIDE ET INSECTICIDE

POUR LE TRAITEMENT DES PLANTONS DE POMMES DE TERRE

Tous les plantons traités avec ce produit doivent être visiblement colorés au moment du traitement.

SUSPENSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Penflufen 66,5 g/L
 Clothianidine 207 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30362 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 L - 200 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3
Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.cropscience.bayer.ca

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

EMESTO QUANTUM est un fongicide et insecticide pour le traitement des plantons de pommes de terre, destiné à supprimer insectes et maladies énumérés. EMESTO QUANTUM agit efficacement contre *Rhizoctonia solani* (rhizoctone brun et chancre de la tige et du stolon) transmis par les semences, *Helminthosporium solani* (gale argentée), *Fusarium* spp. (pourriture fusarienne), le doryphore de la pomme de terre, le puceron de la pomme de terre, l'altise de la pomme de terre et la cicadelle de la pomme de terre.

MODE D'EMPLOI :

Consulter le livret ci-joint pour connaître le mode d'emploi relativement à chaque culture ainsi que les instructions détaillées sur les doses, les maladies supprimées, la période et la technique d'application.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, un casque protecteur, des chaussettes et des chaussures, ainsi qu'un système de protection respiratoire (p. ex. un respirateur avec filtre antipoussières ou un dispositif d'adduction d'air pur approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE) durant les opérations de mélange, de chargement, de tri/coupe, de traitement, de nettoyage, d'entretien et de réparation de l'équipement de traitement des plantons. Les opérateurs qui conduisent un semoir doté d'une cabine fermée ne sont pas tenus de porter un appareil respiratoire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

La semence traitée est toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

Toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus de produit dans les fleurs, les feuilles, le pollen et/ou le nectar par suite du traitement des semences. Lorsque le produit est utilisé conformément aux directives qui figurent sur l'étiquette, l'exposition ou le risque devraient être minimales.

Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

ENTREPOSAGE :

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40°C ou inférieures à -10°C.

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



GROUPE	7	FONGICIDE
GROUPE	4	INSECTICIDE

****LIVRET****

EMESTO QUANTUM FONGICIDE ET INSECTICIDE

POUR LE TRAITEMENT DES PLANTONS DE POMMES DE TERRE

Tous les plantons traités avec ce produit doivent être visiblement colorés au moment du traitement.

SUSPENSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Penflufen 66,5 g/L
Clothianidine 207 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30362 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 L - 200 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3
Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.cropscience.bayer.ca

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)

EMESTO QUANTUM

Table des matières :	Section numéro
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit 1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et équipement protecteurs..... 2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques 3
	Dangers environnementaux..... 4
	Entreposage 5
	Élimination..... 6
	Avis 7
MODE D'EMPLOI	Parasites supprimés 8
	Usages recommandés 9
	Précautions à l'application 10
	Restrictions d'emploi 11
	Recommandations sur la gestion de la résistance 12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1 – LE PRODUIT

EMESTO QUANTUM est un fongicide et insecticide pour le traitement des plantons de pommes de terre, destiné à supprimer insectes et maladies énumérés. EMESTO QUANTUM agit efficacement contre *Rhizoctonia solani* (rhizoctone brun et chancre de la tige et du stolon) transmis par les semences, *Helminthosporium solani* (gale argentée), *Fusarium* spp. (pourriture fusarienne), le doryphore de la pomme de terre, le puceron de la pomme de terre, l'altise de la pomme de terre et la cicadelle de la pomme de terre.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 2 – PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, un casque protecteur, des chaussettes et des chaussures, ainsi qu'un système de protection respiratoire (p. ex. un respirateur avec filtre antipoussières ou un dispositif d'adduction d'air pur approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE) durant les opérations de mélange, de chargement, de tri/coupe, de traitement, de nettoyage, d'entretien et de réparation de l'équipement de traitement des plantons. Les opérateurs qui conduisent un semoir doté d'une cabine fermée ne sont pas tenus de porter un appareil respiratoire.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

SECTION 3 – PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

SECTION 4 – DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

La semence traitée est toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

Toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus de produit dans les fleurs, les feuilles, le pollen et/ou le nectar par suite du traitement des semences. Lorsque le produit est utilisé conformément aux directives qui figurent sur l'étiquette, l'exposition ou le risque devraient être minimales.

Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

SECTION 5 – ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE : Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40°C ou inférieures à -10°C.

SECTION 6 – ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

SECTION 7 – AVIS

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

SECTION 8 – PARASITES SUPPRIMÉS

EMESTO QUANTUM est un fongicide et insecticide pour le traitement des plantons de pommes de terre, afin de supprimer insectes et maladies énumérés. EMESTO QUANTUM agit efficacement contre *Rhizoctonia solani* (rhizoctone brun et chancre de la tige et du stolon) transmis par les semences, *Helminthosporium solani* (gale argentée), *Fusarium* spp. (pourriture fusarienne), le doryphore de la pomme de terre, le puceron de la pomme de terre, l'altise de la pomme de terre et la cicadelle de la pomme de terre.

EMESTO QUANTUM doit être utilisé dans le cadre d'un programme global de gestion intégrée des maladies. Ce programme prévoit le recours à des méthodes culturelles et mécaniques et, au besoin, à d'autres méthodes d'éradication chimique. Ces techniques englobent notamment l'utilisation de plantons de grande qualité, la rotation des cultures, l'établissement optimal de la plantation et de la récolte, la manutention appropriée des tubercules, les mesures sanitaires appropriées afin de réduire les niveaux d'inoculum et le recours aux épandages de fongicides après la récolte avec d'autres produits chimiques visant à réduire les maladies en entreposage.

Pour une protection accrue contre le pathogène *Rhizoctonia solani* transmis par les semences, appliquer un fongicide homologué dans le sillon, en plus du traitement des plantons.

Pour la suppression de la pourriture fusarienne des plantons, faire suivre l'application de EMESTO QUANTUM d'un traitement séquentiel avec un produit homologué pour le traitement de la pourriture fusarienne des plantons de pommes de terre.

EMESTO QUANTUM ne supprime pas les maladies bactériennes pouvant infester la semence.

SECTION 9 – UTILISATIONS RECOMMANDÉES

CULTURE	PARASITE	DOSE	OBSERVATIONS
Pomme de terre	<p>Suppression du rhizoctone brun et du chancre (<i>Rhizoctonia solani</i>)</p> <p>Gale argentée causée par <i>Helminthosporium solani</i></p> <p>Pourriture fusarienne causée par <i>Fusarium</i> spp.*</p> <p>Doryphore de la pomme de terre</p> <p>Puceron de la pomme de terre</p> <p>Cicadelle de la pomme de terre</p> <p>Altise de la pomme de terre</p>	30 mL de EMESTO QUANTUM par 100 kg de plantons	<p>Pour une suppression optimale des maladies, une bonne couverture du planton est nécessaire.</p> <p>Appliquer la dose indiquée sous forme de solution diluée en utilisant de l'équipement qui permet la couverture uniforme de chaque planton. Appliquer un maximum de 150 ml de bouillie / 100 kg de plantons. Agiter ou remuer la bouillie, au besoin.</p> <p>Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou équipés d'un système d'élimination du brouillard de pulvérisation ou de la poussière.</p> <p>Il est recommandé de nettoyer et d'aseptiser régulièrement toutes les surfaces pouvant entrer en contact avec les plantons (p. ex., coupeuses, tables, couteaux, matériel de plantation, etc.)</p> <p>Les plantons doivent être traités immédiatement après la coupe. Mettre les plantons en terre dès que possible après la coupe et le traitement.</p> <p>Ne pas utiliser les plantons traités pour l'alimentation humaine ou animale ou comme source de fourrage.</p> <p>Dans le cadre du processus de coupe et de traitement des plantons, l'application d'un ingrédient absorbant est recommandée pour améliorer la subérisation.</p> <p>Ne pas faire d'application séquentielle d'un insecticide du Groupe 4A (dans le sillon ou foliaire) à la suite d'un traitement avec EMESTO QUANTUM.</p>

MÉLANGES EN CUVE : Pour la suppression de la pourriture fusarienne causée par *Fusarium* et pour prévenir l'acquisition d'une résistance pour cette maladie, appliquer EMESTO QUANTUM à raison de 30 mL par 100 kg de plantons avec EMESTO PRO à raison de 3.6 mL par 100 kg de plantons. Pour la répression des dommages causés par les taupins et pour la suppression résiduelle prolongée des insectes autres que le taupin, EMESTO QUANTUM peut être appliqué à raison de 30 mL par 100 kg de plantons, mélangé en cuve avec l'insecticide Titan ST à raison de 10,4 mL par 100 kg de plantons. Consulter l'étiquette homologuée de chaque produit d'association pour connaître les précautions et le mode d'emploi associés à ces produits et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur les étiquettes.

SECTION 10 – PRÉCAUTIONS À L'APPLICATION

Le traitement de semences fortement endommagées ou d'une qualité et d'une vigueur médiocres peut se traduire par une réduction de la germination, de la vigueur et/ou du rendement final. Le traitement des plantons germés connus pour être de piètre qualité ou d'une vigueur médiocre peut se traduire par une réduction de la germination et/ou de la vigueur des semis. Éviter de traiter des plantons très germés. En raison des conditions de qualité et d'entreposage des semences indépendantes de la volonté de Bayer CropScience, aucune garantie n'est faite quant à la germination des plantons de pommes de terre traités avec EMESTO QUANTUM.

Si des plantons doivent être entreposés ou conservés pendant quelques jours, s'assurer d'une circulation appropriée d'air frais dans le tas de plantons, à une humidité relative de 85 à 90 %. Entreposer les plantons à 7°C ou moins. Les températures supérieures à 10 °C favorisent la pourriture molle dans les plantons. Les plantons coupés et traités ne doivent pas être empilés à plus de 1,8 mètre de hauteur.

Après la coupe, les plantons traités devraient être mis en terre à plus de 7°C et le sol doit être suffisamment humide.

Lors du transport de plantons traités avec EMESTO QUANTUM, s'assurer de couvrir les plantons.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ce produit ne doit pas être appliqué lorsque les conditions favorisent le ruissellement.

NE PAS appliquer ce produit ni les semences traitées directement aux habitats dulcicoles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.

SECTION 11 – RESTRICTIONS D'EMPLOI

ROTATION DES CULTURES : Le maïs, le canola, la moutarde et les pommes de terre peuvent être replantés n'importe quand. Respecter un intervalle de replantation d'un an pour les légumes-feuilles, les légumes-racines et les tubercules (à l'exception des pommes de terre). Respecter un intervalle de replantation de 30 jours pour toutes les autres cultures.

SECTION 12 – RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, EMESTO QUANTUM fongicide du groupe 7 et insecticide du groupe 4. Toute population fongique ou d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à EMESTO QUANTUM et à d'autres fongicides du groupe 7 ou insecticides du groupe 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides et insecticides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides et aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le EMESTO QUANTUM ou d'autres produits contenant un fongicide du Groupe 7 ou un insecticide du groupe 4 avec des produits appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides ou insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides ou insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations fongiques ou d'insectes pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à EMESTO QUANTUM chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ou insecticide ayant un site d'action différent.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à un représentant de Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.